

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

**CONCOURS EXTERNE POUR LE
RECRUTEMENT DE
DIRECTEURS PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET
DE PROBATION**

SESSION 2023

3ème épreuve d'admissibilité

**Une composition portant sur la matière suivante :
Droit public, droit constitutionnel et libertés publiques**

(Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 4)

Aucun document ou code n'est autorisé pour cette épreuve

« La décentralisation, quel bilan ? »